



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 NOVEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre , le 5 novembre, à 19 heures , le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en mairie, sous la présidence de Lydie Pérot-Clavel, Maire

Présents : Lydie Pérot-Clavel - Aurore Delost - Jean François Désiré - Adam Giraud - Cédric Henriot - Anthony Jacquelin - Franck Morizot - Aurore Tabaran - Alexandre Varignier - Sylvie Véniat -

Absents Excusés: - Nicolas Chenuet - Luc De Dreuille - Richard Lafort - David Vallet

Pouvoir : David Vallet à Anthony Jacquelin

Secrétaire de Séance : Sylvie VENIAT

Après l'appel nominatif des membres, le maire constate que le quorum est atteint.

I Approbation du PV de la réunion du conseil Municipal du 23 mai 2024

Le PV est approuvé à l'unanimité

II Suppression du CCAS et intégration du budget CCAS dans le budget de la commune **Délibération 2024 /36 Délibération 2024 /37**

La loi Nôtre du 7 août 2015 a supprimé l'obligation pour les communes de moins de 1500 habitants d'avoir un CCAS.

Il est donc proposé au Conseil de supprimer le CCAS, d'intégrer le budget du CCAS dans le budget de la commune.

Le Conseil d'administration du CCAS cessera d'exister et sera transformé en comité consultatif sur tout problème d'intérêt communal concernant les personnes âgées de la commune.

Ces comités comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil,

A l'unanimité le conseil approuve la dissolution du CCAS et la création d'un comité consultatif.

III Subvention pour la classe Volcanisme en Auvergne · Délibération 2024 / 38

Les professeurs des écoles souhaitent organiser un voyage vers les volcans d'Auvergne les 12 et 13 juin 2014 et demandent donc une subvention à la Mairie.

Ce voyage a bien entendu un coût :

Transport : 1736.44€

Hébergement : 3 322.00 €

Entrée site et musée : 1294.60€

Soit un total de 6353.04€

A ce jour, l'école peut compter sur :

Participation COOP scolaire : 1000€

Participation Amicale Laïque : 420€

L'école a demandé une aide aux différentes associations de la Commune.

Certaines actions seront menées pour récolter des fonds supplémentaires (participation à « Ville à Joie » le 22/11/2024, marché de Noël, Tombola).

Le but est de limiter la participation des familles à 60€.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, d'octroyer une aide de 2 000 € à l'école de l'Abron.

IV Rectification des tarifs de la salle des fêtes

Délibération 2024 / 39

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, le Conseil a revu les tarifs de la salle des Fêtes. Or une erreur s'est glissée dans le tableau récapitulatif. Le tarif de location pour les sociétés et associations de la Commune est de 155€ (pas d'augmentation) et non de 120€ comme indiqué. Ces tarifs sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2025

Tableau récapitulatif :

	TARIFS ETE	TARIFS HIVER
Location aux habitants de la commune	225€	280€
Location 2ème jour consécutif	90€	
Location pour extérieur à la commune	315€	365€
Société et associations de la Commune	155€	
Société et associations extérieurs à la Commune	215€	
Caution	350€	
Annulation de la réservation moins d'1 mois avant la date prévue	100€	

Après la présentation de la convention 2025-2027 avec l'association CAPAMAM , le Conseil municipal décide à l'unanimité de :

- reconduire la convention de 2025 à 2027
- Et autorise Mme le Maire à signer cette convention.

VI - Projet d'investissement

Délibérations 2024/41 et 2024/42

Etat des projet 2024 :

- Peinture des bandes de signalisation avec ajout de passage protégé précédé de « dents de requin » pour faire ralentir les véhicules . Terminé
- Réfection du chemin des Daubois. Terminé
- Réfection des logements au 1 rue de la Paix : reste à faire la cage d'escalier.
- Changement du sol de la Garderie : Terminé
- Installation du city stade : terminé. Inauguration prévue le 5 avril à 15 heures

Projets 2025 :

- Rénovation du parking de la Mairie par la société ADN Travaux publics pour un montant de 28 650€ TTC
- Renouvellement de l'éclairage : La transition énergétique concerne toutes les installations consommatrices d'énergie. L'arrivée de la LED est un évènement majeur permettant d'abaisser significativement les consommations et la facture d'électricité.

Le SDE 03 propose donc :

- 1- le renouvellement de l'éclairage de l'Eglise pour un montant total de 8580 € dont 1 716€ à la charge de la Commune.
- 2- le renouvellement des foyers vétustes dans la traversée du bourg, place Charles de Gaulle et au clos du Colombier et ajout d'un projecteur vers le parking de la mairie pour un montant total de 59 846€ dont 14 824€ à la charge de la Commune

VII Questions diverses

1 – Projet de Rapprochement des écoles de Saint Ennemond et Gennetines.

Le 18 septembre 2024 Monsieur l'inspecteur d'académie a reçu les maires et les enseignantes de Saint Ennemond et Gennetines pour évoquer l'avenir des écoles des 2 communes.

Un constat : dans nos écoles comme presque partout dans l'Allier : les effectifs sont en baisse constante ce qui entraîne un questionnement sur le taux d'encadrement.

Plusieurs possibilités sont offertes aux communes et le sujet est à l'étude. Les parents d'élèves seront informés dès que les 2 maires auront avancés sur le sujet.

2- vente d'une partie du terrain appartenant à la commune.

La famille Durantin a vendu les hangars lui appartenant et pour en faciliter l'accès la commune a accepté de vendre une partie du terrain qui lui appartient. Le compromis de vente a été signé auprès de Me Naudin notaire à Moulins.

La vente devrait être finaliser en décembre.

3 - Noël des enfants des écoles

Le repas de Noël offert par la Mairie aux enfants des écoles, aux enseignants et au personnel Communal aura lieu le Jeudi 19 décembre 2024 à 12h à la salle des fêtes. Cette année, un spectacle de magie animera l'après midi et nous espérons bien la visite du père Noël.

4 - Les vœux de la Municipalité.

Un petit changement cette année : les vœux auront lieu **le Samedi 28 Décembre à 11h** à la salle des fêtes. Les traditionnels discours seront suivis d'un apéritif déjeunatoire. Toute la population de Saint Ennemond est invitée.

Le Maire


